

Votation du 27 septembre 09
OUI au réaménagement de l'avenue
Charles-Naine
Une dépense inutile? Assurément non!

Ce crédit est une nouvelle étape dans le développement du quartier des Forges.

Il se compose des éléments suivants :

- Infrastructure (eau, gaz, électricité...) pour un montant de **2'010'000.- CHF**
- Aménagement pour les piétons entre les deux centres commerciaux pour un montant de **640'000.- CHF dont plus de 50% seront pris en charge par les commerçants**

Pour un **investissement global de 2'650'000.- CHF**

Est-ce le bon moment?

OUI, car un **nouveau centre commercial ouvre bientôt** ses portes, il faut impérativement en sécuriser les abords pour les piétons et les cyclistes

OUI, car le refus de ce crédit n'est pas une économie, les **avenues Charles-Naine et Bois-Noir doivent de toute façon être refaites**

En effectuant ces travaux maintenant, **on évite de rouvrir la chaussée dans 3 ans** pour changer les tuyaux sous un bitume tout neuf

OUI, car les commerçants acceptent de **participer financièrement** aux travaux

Qu'apporte ce crédit à la population?

- Plus de **sécurité** : la modération du trafic permettra à tous les usagers de se déplacer dans le respect des uns et des autres
- Un **espace agréable** dans une zone fortement fréquentée

De plus, ce crédit représente :

- Une étape dans l'amélioration de la **qualité de vie** du quartier des Forges
- Un projet cohérent qui s'inscrit dans une **vision globale du développement durable** de la cité et de la mobilité organisée en ville

Pour toutes ces raisons, votez OUI au réaménagement de l'avenue Charles-Naine le 27 septembre

